

Les compétitions d'athlétisme n'existeraient pas sans les juges...

Mais être juge, qu'est-ce que cela demande comme compétences ?

Voici un aperçu du processus et des opportunités offertes par le BSCA.

PREMIER PAS : BÉNÉVOLAT

La première étape consiste à se proposer comme bénévole pour aider à l'arbitrage, même sans être licencié au club. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences spécifiques, seulement de la bonne volonté. Les tâches peuvent inclure :

- Mesurer les performances avec un décamètre.
- Repositionner la barre en hauteur.
- Pointer les tours de course.
- Aider à la mise en place des haies et aux tâches des chronométreurs.

FORMATION ET ENGAGEMENT

En participant régulièrement, les bénévoles peuvent choisir de s'investir davantage dans l'arbitrage.

Après trois présences en compétition, le club propose une prise en charge de la formation, assurée par des formateurs internes pour passer les diplômes fédéraux de l'athlétisme.

La prise d'une licence devient alors nécessaire pour couvrir votre investissement sur le terrain.

DISPONIBILITÉ ET ENGAGEMENT

Il n'y a pas d'obligation fixe pour la présence en compétition. Le club propose des dates en 2 ou 3 périodes, et votre disponibilité est respectée. Pour ceux qui visent un diplôme fédéral, une participation à trois compétitions est demandée pour compenser l'engagement budgétaire du club.

DIPLÔMES ET NIVEAUX DE COMPÉTENCE

Les différents niveaux de juges incluent :

L'Aide :

Aide ponctuelle sans diplôme ni licence. Vous aiderez aux tâches simples comme reposer la barre, placer les haies, etc.

L'Assistant :

Pour ceux qui veulent s'impliquer davantage. Vous passerez un diplôme et serez licencié, avec une participation à trois compétitions demandée.

Le Juge :

Demande plus d'assiduité pour acquérir les compétences nécessaires. Un minimum de trois compétitions est requis, avec une disponibilité de six présences pour la certification.

Le Juge Chef :

Responsable d'un atelier, il possède une expertise en arbitrage. La participation reste libre, mais une assiduité de six présences est recommandée pour maintenir un haut niveau de compétence.

SPÉCIALITÉS ET FORMATIONS

Les juges peuvent se spécialiser en saut, lancer, course, marche, ou saisie informatique. Les formations peuvent être mises en place lors des entraînements ou les samedis matin sur notre stade.

AVANTAGES

En encadrant les compétitions et en utilisant votre véhicule personnel pour accompagner les athlètes, les frais engagés sont déductibles des impôts à hauteur de 66%.